

Communiqué



Melun, le 1^{er} octobre 2012

Réadmission en Hongrie d'un couple d'Afghans

Monsieur et Madame Khoja, couple de nationalité afghane, sont entrés irrégulièrement en France le 3 avril 2012.

Le couple a fait une demande d'admission au séjour en France auprès de la préfecture de la Sarthe. Dans la mesure où il avait formulé une première demande d'asile en Hongrie, cette demande d'admission au séjour en France n'a pas été acceptée, les accords européens prévoyant que dans ce cas c'est le pays de première entrée qui traite la demande.

Comme le prévoit la procédure et conformément aux accords de réadmission entre les Etats européens (DUBLIN), il lui a été proposé de retourner de son propre chef en Hongrie.

Ce que le couple n'a pas fait, il revenait donc au préfet de la Sarthe de prendre l'initiative de l'organisation de sa réadmission en Hongrie.

Le couple a fait obstacle à plusieurs reprises aux mesures de réadmission et le tribunal administratif a confirmé que le préfet de la Sarthe était en droit de l'assigner à résidence.

A la suite de plusieurs violations de cette assignation, le préfet de la Sarthe a été contraint de décider le placement du couple en centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot le vendredi 28 septembre au soir pour être en mesure de lui faire rejoindre la Hongrie lundi 1^{er} octobre matin.

Sur la base d'un certificat médical, il a été mis fin à la rétention du couple pour l'assigner à résidence en Seine-et-Marne, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 septembre, dans la perspective d'un départ, prévu le 1^{er} octobre au matin, pour la Hongrie pays compétent pour examiner la demande d'asile.

Le couple ayant refusé d'embarquer à destination de la Hongrie, la Préfète de Seine-et-Marne a prolongé l'assignation à résidence du couple dans le département de Seine-et-Marne et ce pour une durée de 30 jours.

Tout sera mis en œuvre pour remettre le couple aux autorités hongroises, compétentes pour l'examen de la demande d'asile.

Contact presse :

Bureau du Cabinet du Préfet – section communication ☎ 01 64 71 75 95
pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr